

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 637 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DRAIJA FATIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : MUPRAS MARRAKESH H

Date de consultation : 19/05/2022

Nom et prénom du malade : DRAIJA FATIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Sciatique gauche conflit sous Arouad

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
19/01 22	C3		300,-	Pr. OUARAB MOHAMED Traumato-Orthopédie Quartier des Hôpitaux Rue Ibn Khatima Casablanca Tél : 05 22 26 76 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE POLYCLINIQUE <i>Dr. TIR Abdelaziz</i> 58, Route Mly Thami - Hay Hassani Tél: 0522 90 21 67 - Casa	5.22	314.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Ex Chef de service de Traumato - Orthopédie

CHU Ibn Rochd Casablanca

Traumato - Orthopédie

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la Main

Chirurgie des Nerfs Périphériques - Microchirurgie

رئيس سابق بقسم جراحة العظام والمفاصيل

- ابن رشد الدار البيضاء

أخصائي في جراحة العظام والمفاصيل

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

جراحة الأعصاب الطرفية - الجراحة المجهرية

190522

Casablanca, le :

DRAZGA FATIMA

198.00

Nocicephel

2 app



94.00

My reflex



ACP x 3/5

22.00

Cétol



314.00

Pr. OUARAB MOHAN.
Traumato-Orthopédie
Quartier des Hôpitaux
Rue Ibn Khatima Casablanca
Tél : 05 22 26 76 89

LOT PUC: 198.00DH
C143
2024-05
CNK 2259-850

REV: 2021/01/C

GTIN: 06118081260850
DT: 3935
NG: 01 2022
EXP.: 01 2025
PPV: 940hs00



22.00

زاوية زنقة دوبري وزنقة ابن كاتمة، حي المستشفيات- الدار البيضاء

Angle de la rue dubreuil et rue ibnou khatima, quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél: 05 22 26 76 89 - GSM: 06 64 18 18 18

Professeur Mohamed OUARAB

Ex Chef de service de Traumato - Orthopédie
CHU Ibn Rochd Casablanca

Traumato - Orthopédie

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la Main

Chirurgie des Nerfs Périphériques - Microchirurgie

البروفسور محمد واعراب

رئيس سابق بقسم جراحة العظام والمفاصل
ابن رشد الدار البيضاء



أخصائي في جراحة العظام والمفاصل

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

جراحة الأعصاب الطرفية - الجراحة المجهرية

190522

Casablanca, le :

Facture

NOM ET PRENOM : DRAIJA FATIMA

MEDECIN : Pr OUARAB MOHAMED

ACTE : 2RADIO

TOTAL : 500,00 DHS



زاوية زنقة دوبري وزنقة ابن كاتمة، حي المستشفيات - الدار البيضاء

Angle de la rue dubreuil et rue ibnou khatima, quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél: 05 22 26 76 89 - GSM: 06 64 18 18 18

Ex Chef de service de Traumato - Orthopédie
CHU Ibn Rochd Casablanca

رئيس سابق بقسم جراحة العظام والمفاصيل
ابن رشد الدار البيضاء



Traumato - Orthopédie

أخصائي في جراحة العظام والمفاصيل

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la Main

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

Chirurgie des Nerfs Périphériques - Microchirurgie

جراحة الأعصاب الطرفية - الجراحة المجهرية

Casablanca, le : 11.90522

DR Aïcha f. Aloui
- Rb Radis Lombain /

- Rx epaule gauche

Pr. QUARAB MOHAMED
Traumato-Orthopédie
Quartier des Hôpitaux
Rue Ibn Khatima Casablanca
Tél : 05 22 26 76 89

زاوية زنقة دوبري وزنقة ابن كاتمة، حي المستشفيات - الدار البيضاء

Angle de la rue dubreuil et rue ibnou khatima, quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél: 05 22 26 76 89 - GSM: 06 64 18 18 18

البروفسور محمد واعراب

رئيس سابق بقسم جراحة العظام والمفاصل
ابن رشد الدار البيضاء



أخصائي في جراحة العظام والمفاصل

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

جراحة الأعصاب الطرفية - الجراحة المجهرية

Professeur Mohamed OUARAB

Ex Chef de service de Traumato - Orthopédie

CHU Ibn Rochd Casablanca

Traumato - Orthopédie

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la Main

Chirurgie des Nerfs Périphériques - Microchirurgie

Casablanca, le :

19/05/22

DRAISI FATHIMA

RX Radios lombaire montre

un aspect d'ostéophose avec
arthrose L₄-L₅ - L₅ - S₁

RX epaule montre un aspect

de conflit sous acromial

arthrose acromio - Humerale

Pr. OUARAB MOHAMED
Traumato-Orthopédie
Quartier des Hôpitaux
Rue Ibn Khatima Casablanca
Tél : 05 22 26 76 89

زاوية زنقة دوبري وزنقة ابن كاتمة، حي المستشفيات - الدار البيضاء

Angle de la rue dubreuil et rue ibnou khatima, quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél: 05 22 26 76 89 - GSM: 06 64 18 18 18